

Date de transmission de l'acte: 07/05/2026

Date de reception de l'AR: 07/05/2026

007-210703260-DE_2026_022-DE

A G E D I

République française

ARDECHE

USCLADES ET RIEUTORD - Commune

Séance du 29 avril 2026

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 16/04/2026

vingt-neuf avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Sébastien BOURDELY

Présents : 10

Présents : Monsieur Sébastien BOURDELY, Madame Bernadette ROCHE, Monsieur Joseph ARZALIER, Monsieur Christian ESPIARD, Monsieur Dominique ARCIS, Monsieur Christophe MOUNIER, Madame Ludivine TREUSSART, Madame Cécilia ROMBI, Madame Manon MEJEAN, Madame Isabelle JOUVE

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Représentés : Monsieur Denis JOURDAN représenté par Madame Isabelle JOUVE

Refus de vote

0

Excusés :

Abstentions: 0

Absents :

Secrétaire de séance : Madame Ludivine TREUSSART

Objet: Demande de subvention Pacte routier - DE_2026_022

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de voirie de la commune sont régis par le groupement de travaux de la MONTAGNE NORD

Il informe les membres du Conseil Municipal que le règlement du Conseil Départemental de l'Ardèche prévoit le versement d'une aide aux communes nommé PACTE ROUTIER

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 1611-1,

Vu le règlement du Pacte Routier du Département de l'Ardèche

Considérant la nécessité de maintenir en bon état les infrastructures routières communales pour la sécurité des usagers et la fluidité du trafic,

Considérant que la commune a prévu d'engager des travaux de réfection de la voirie

Après avoir délibéré le conseil DECIDE à l'unanimité

- **DE SOLLICITER** une aide financière auprès du Conseil Départemental de l'Ardèche au titre du Pacte Routier, pour financer les travaux de voirie à réaliser sur le réseau communal,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la demande de subvention et à toute correspondance relative à cette demande, ainsi qu'à la mise en œuvre des travaux.
- **DE TRANSMETTRE** cette délibération au Conseil Départemental de l'Ardèche, ainsi qu'à toute autre autorité compétente, pour prise en compte de la demande d'aide.

Date de transmission de l'acte: 07/05/2026

Date de reception de l'AR: 07/05/2026

007-210703260-DE_2026_022-DE

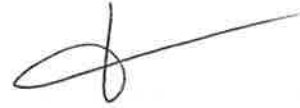
A G E D I

Pour extrait certifié conforme

Le Maire Sébastien BOURDELY



Le secrétaire de séance Ludivine TREUSSART



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié